

**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**Distr.
GÉNÉRALEUNEP/OzL.Pro/ExCom/95/6
30 octobre 2024FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-quinzième réunion
Montréal, 4-8 décembre 2024
Point 4 c) ii) de l'ordre du jour provisoire¹

RAPPROCHEMENT DES COMPTES DE 2023

1. Le présent document a été préparé en collaboration avec le Trésorier et les agences d'exécution, afin de donner suite à la décision 38/9 d)². Il présente le rapprochement des revenus inscrits dans les comptes finaux de 2023 avec les données financières du rapport périodique de 2023 (rapport périodique) des agences d'exécution et l'inventaire des projets approuvés du Secrétariat (inventaire), les dépenses déclarées dans les comptes finaux de 2023 et dans les rapports périodiques, et des recommandations.

Rapprochement des revenus

2. Aucune différence n'a été relevée entre les rapports périodiques de 2023 et l'inventaire, comme indiqué dans le tableau 1.

Tableau 1. Différences entre les rapports périodiques de 2023 et l'inventaire (\$US)*

Agence	Rapport périodique	Inventaire	Différence
PNUD	1 064 557 876	1 064 557 876	0
PNUE	453 413 390	453 413 390	0
ONUDI	1 056 142 536	1 056 142 536	0
Banque mondiale	1 335 939 168	1 335 939 168	0

*Comprenant les coûts d'appui à l'agence.

Approbations nettes et revenus dans les comptes finaux de 2023 et dans les rapports périodiques

3. Les différences dans les revenus entre les rapports finaux de 2023 et les rapports périodiques sont présentées dans le tableau 2.

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/1

² Un rapprochement complet des comptes avec les rapports périodiques et financiers devrait être préparé pour la dernière réunion de chaque année.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Tableau 2. Différences dans les revenus entre les rapports finaux de 2023 et les rapports périodiques (\$US)

Agence	Rapport périodique*	Comptes finaux de 2023	Différence**
PNUD	1 064 557 876	1 063 664 303	893 573
PNUE	453 413 390	453 554 294	(140 904)
ONUDI	1 056 142 536	1 053 690 497	2 452 039
Banque mondiale	1 335 939 168	1 343 762 783	(7 823 615)

(*) Comprenant les coûts d'appui à l'agence.

(**) Un chiffre positif indique des revenus supérieurs, tandis qu'un chiffre négatif indique des revenus inférieurs dans le rapport périodique de l'agence d'exécution.

4. Les explications fournies par les agences d'exécution concernant les différences dans les revenus entre les comptes finaux de 2023 et les rapports périodiques, et les mesures à prendre, sont présentées dans le tableau 3.

Tableau 3. Raisons des différences dans les revenus entre les comptes finaux de 2023 et les rapports périodiques (\$US)

Ligne	Explication	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
1	Différence entre les comptes finaux et les rapports périodiques	893 573	(140 904)	2 452 039	(7 823 615)
2	Intérêt cumulé du plan de gestion de l'élimination des HCFC de la Chine compris dans les comptes finaux de 2023 et détenus par la Chine, et déjà soustraits des sommes approuvées (aucune mesure à prendre)	939 925			
3	Intérêts finaux accumulés en 2023 et déjà déduits des sommes approuvées (aucune mesure à prendre)	(1 350 813)			
4	Revenus d'intérêts de 2023 et des exercices antérieurs (le Trésorier devra les déduire des sommes approuvées à la 95 ^e réunion)		(659 258)		
5	Sommes retenues au titre de la décision 93/51 c) totalisant 1 244 511 \$US et au titre de la décision 93/44 e) ii) totalisant 59 950 \$US pour des projets pour la Chine et le Mozambique, respectivement, reçues en 2024 (aucune mesure à prendre)	1 304 461			
6	Sommes retenues au titre de la décision 93/36 totalisant 163 285 \$US et au titre de la décision 93/44 e) ii) totalisant 355 069 \$US pour des projets pour le Qatar et le Mozambique, respectivement (aucune mesure à prendre)		518 354		
7	Financement des coûts de base de 2024 reflété dans les comptes de 2023 comme revenu différé (l'ONUDI devra rajuster ses comptes de 2024)			2 264 760	
8	Intérêts pour le plan de gestion de l'élimination des HCFC pour la Chine, déduits dans les comptes de 2023 mais pas encore soustraits des sommes approuvées (l'ONUDI devra rajuster son prochain paiement à la Chine et ses comptes de 2024)			121 092	
9	Revenus d'intérêts des deuxième et troisième trimestres de 2023, et déjà soustraits des sommes approuvées (aucune mesure à prendre)				(1 110 851)
10	Intérêts finaux accumulés en 2023 (le Trésorier devra les déduire des sommes approuvées à la 95 ^e réunion)				(705 796)
11	Sommes approuvées nettes de la 93 ^e réunion payées en 2024 (aucune mesure à prendre)				15 693 401
12	Remboursement par la Chine à la Banque mondiale pour le plan du secteur des halons				(8 723 046)

Ligne	Explication	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
	conformément à la décision 87/24 b) et versé par la Banque mondiale au Trésorier en 2022 (aucune mesure à prendre)				
13	Somme versée par la Chine à la Banque mondiale pour la phase I du plan de gestion de l'élimination de la production de HCFC au titre de la décision 84/2 b) vi) (aucune mesure à prendre)				(133 146)
14	Fonds remboursés par la Chine : 33 907 \$US pour le plan de production de CFC, 280 108 \$US pour le plan d'élimination des CFC dans le secteur de la mousse de polyuréthane et 22 119 \$US en intérêts pour le compte « ODS IV » (quatrième amendement au protocole relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (aucune mesure à prendre)				(336 134)
15	Gains de change résultant du projet de remplacement de refroidisseurs de la Thaïlande (THA/REF/26/INV/104) (aucune mesure à prendre)				(154 177)
16	Fonds remboursés par les Philippines après la clôture d'un projet d'élimination progressive des substances appauvrissant la couche d'ozone (aucune mesure à prendre)				(31 849)
17	Intérêts cumulés accumulés pendant les phases I et II du plan de gestion de l'élimination des HCFC et la phase II du plan de gestion de l'élimination de la production de HCFC pour la Chine, comptabilisés mais pas encore soustraits des sommes approuvées. Cela comprend également les fonds remboursés par la Chine, soit 2 787 \$US, au titre de la décision 91/70 d) i) (aucune mesure à prendre).				93 272
18	Poste de rapprochement permanent de la contribution bilatérale du Japon (THA/PHA/68/TAS/158)*				(342 350)
19	Poste de rapprochement permanent des contributions bilatérales du Japon (VIE/PHA/76/TAS/71, VIE/PHA/84/INV/75 et VIE/PHA/87/INV/79)*				(234 170)
20	Poste de rapprochement permanent de la contribution bilatérale de la Suède (THA/HAL/29/TAS/120)*				(225 985)
21	Poste de rapprochement permanent de la contribution bilatérale des États-Unis d'Amérique (CPR/PRO/44/INV/425)*				(5 375 000)
22	Poste de rapprochement permanent de la contribution bilatérale des États-Unis d'Amérique (CPR/PRO/47/INV/439)*				(5 375 000)
23	Poste de rapprochement permanent du projet de remplacement de refroidisseurs de la Thaïlande (THA/REF/26/INV/104)*				(1 198 946)
24	Total (lignes 2 à 23)	893 573	0	2 385 852	(8 159 777)
25	Différence (ligne 1 moins ligne 24)	0	0	66 187	336 162

* À clore lors de l'achèvement des activités de la Banque mondiale au titre du Protocole de Montréal.

5. Selon les explications fournies, la différence de 66 187 \$US pour l'ONUDI et la différence de 336 162 \$US pour la Banque mondiale correspondent à des éléments de rapprochement en suspens.

Dépenses indiquées dans les comptes finaux de 2023 et dans les rapports périodiques

6. Le tableau 4 présente les différences entre les dépenses cumulées déclarées au Trésorier dans les comptes finaux de 2023 et les sommes décaissées et engagées, telles qu'elles sont indiquées dans les rapports périodiques pour la période de 1991 à 2023.

Tableau 4. Différences dans les dépenses cumulées entre les rapports périodiques et les comptes finaux de 2023 (\$US)

Agence	Rapport périodique*			Dépenses cumulées pour les comptes finaux de 2023	Différences**
	Sommes décaissées	Sommes engagées	Total cumulé		
(1)	(2)	(3)	(4) = (2)+(3)	(5)	(6) = (4)-(5)
PNUD	992 379 334	2 006 418	994 385 752	991 336 184	3 049 568
PNUE	395 550 667	19 338 603	414 889 270	396 324 583	18 564 687
ONUDI	963 550 821	33 576 975	997 127 796	964 680 710	32 447 086
Banque mondiale	1 291 124 558	43 900 383	1 335 024 941	1 302 519 296	32 505 645

(*) Comprend les coûts d'appui à l'agence.

(**) Un chiffre positif signifie des dépenses supérieures et un chiffre négatif des dépenses inférieures indiquées dans le rapport périodique par rapport aux comptes.

7. Le tableau 5 présente l'explication des différences fournie par les agences d'exécution concernées ainsi que les mesures à prendre.

Tableau 5. Raisons des différences dans les dépenses entre les rapports périodiques et les comptes finaux de 2023 (\$US)

Ligne	Explication	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
1	Différence entre les rapports périodiques et les comptes finaux de 2023	3 049 568	18 564 687	32 447 086	32 505 645
2	Engagements compris dans le rapport périodique mais pas dans les états financiers, car seules les dépenses sont comprises dans les états financiers, selon les normes du Conseil des normes internationales du secteur public (IPSAS) (aucune mesure à prendre)	2 006 418	17 990 373	29 728 574	
3	Engagements compris dans le rapport périodique mais pas dans les états financiers, car seules les dépenses sont comprises dans les états financiers (aucune mesure à prendre)				43 900 383
4	Revenus d'intérêts cumulés détenus par la Chine, compris dans le rapport périodique du PNUE mais pas dans les comptes du PNUE (aucune mesure à prendre)	939 925			
5	Économies sur des obligations biennales antérieures. Élément de rapprochement permanent de réduction des dépenses dans les états financiers qui ne sont pas associées à des projets spécifiques. Augmentation du solde du fonds en raison du Fonds (pourra être remis seulement à la clôture du fonds d'affectation spéciale)	68 300			
6	Élément de rapprochement permanent de réduction des dépenses dans les états financiers qui ne sont	29 054			

Ligne	Explication	PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale
	pas associées à des projets spécifiques. Augmentation du solde du fonds en raison du Fonds (pourra être remis seulement à la clôture du Fonds d'affectation spéciale)				
7	Somme sous-estimée dans les états financiers de 2023 (le PNUD devra rajuster ses comptes de 2024)	5 871			
8	Dépense engagée en 2023 et reflétée dans le rapport périodique de 2023, mais non inscrite dans Umoja en 2024 (aucune mesure à prendre)		228 081		
9	Différence entre les coûts d'appui de l'agence, réels et projetés, qui n'avait pas été inscrite en 2023 (aucune mesure à prendre)		346 234		
10	Actifs non amortis inclus dans le rapport périodique mais pas dans les états financiers car seules les dépenses sont incluses dans les états financiers selon les normes IPSAS (aucune mesure à prendre)			748 238	
11	Rajustement de change à taux fixe dans les états financiers (aucune mesure à prendre)			17	
12	Rajustements de fin d'année 2023 (aucune mesure à prendre)			11 059	
13	Dépenses engagées en 2023 et reflétées dans les états financiers mais non dans le rapport périodique car elles constituent un décaissement dans un compte spécial (aucune mesure à prendre)				(11 196 623)
14	Total (lignes 2 à 13)	3 049 568	18 564 687	30 487 888	32 703 760
15	Différence (ligne 1 moins ligne 14)	0	0	1 959 198	(198 115)

8. Selon les explications fournies dans le tableau 5, la différence de 1 959 198 \$US pour l'ONUDI et la différence de 198 115 \$US pour la Banque mondiale sont des éléments de rapprochement en suspens.

Recommandations

9. Le Comité exécutif pourrait souhaiter :

- a) Prendre note du rapprochement des comptes de 2023 contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/6 ;
- b) Demander au Trésorier de déduire des futurs transferts à la 95^e réunion :
 - i) Pour le PNUE, la somme de 659 258 \$US pour des revenus d'intérêts déclarés dans ses comptes finaux de 2023 mais pas encore soustraits des nouvelles sommes approuvées ;
 - ii) Pour la Banque mondiale, la somme de 705 796 \$US pour des revenus d'intérêts déclarés dans ses comptes finaux de 2023 mais pas encore soustraits des nouvelles sommes approuvées ;
- c) Demander au PNUD d'effectuer un rajustement dans les comptes de 2024 pour la somme

de 5 871 \$US représentant une dépense reflétée dans son rapport périodique de 2023 mais pas dans ses comptes finaux ;

- d) Demander à l'ONUDI d'effectuer un rajustement dans les comptes de 2024 pour la somme de 2 264 760 \$US représentant des revenus déclarés en 2023, et la somme de 121 092 \$US représentant des intérêts pour la Chine soustraits dans ses comptes de 2023 mais pas encore déduits des paiements effectués par l'ONUDI ;
- e) Prendre note que les agences d'exécution concernées mettront à jour les éléments de rapprochement suivants de 2023 avant la 97^e réunion :
 - i) Les différences de 66 187 \$US dans les revenus et de 1 959 198 \$US dans les dépenses entre le rapport périodique et les comptes finaux de l'ONUDI ;
 - ii) Les différences de 336 162 \$US dans les revenus et de 198 115 \$US dans les dépenses entre le rapport périodique et les comptes finaux de la Banque mondiale ;
- f) Prendre note des éléments de rapprochement permanents suivants :
 - i) Pour le PNUD, les sommes de 68 300 \$US et de 29 054 \$US pour des projets non spécifiés ;
 - ii) Pour la Banque mondiale, les projets suivants mis en œuvre avec d'autres agences bilatérales, s'il y a lieu :
 - a. Coopération bilatérale du gouvernement du Japon (THA/PHA/68/TAS/158), pour la somme de 342 350 \$US ;
 - b. Coopération bilatérale du gouvernement du Japon (VIE/PHA/76/TAS/71), (VIE/PHA/84/INV/75) et (VIE/PHA/87/INV/79), pour la somme de 234 170 \$US ;
 - c. Coopération bilatérale du gouvernement de la Suède (THA/HAL/29/TAS/120), pour la somme de 225 985 \$US ;
 - d. Coopération bilatérale du gouvernement des États-Unis d'Amérique (CPR/PRO/44/INV/425), pour la somme de 5 375 000 \$US ;
 - e. Coopération bilatérale du gouvernement des États-Unis d'Amérique (CPR/PRO/47/INV/439), pour la somme de 5 375 000 \$US ;
 - f. Le projet de remplacement de refroidisseurs de la Thaïlande (THA/REF/26/INV/104), pour la somme de 1 198 946 \$US.